



Bar-le-Duc, le 17 septembre 2025.

Groupement Gestion des Risques  
Affaire suivie par : Adc Sébastien ANTUNES  
Tél : 03 29 77 57 52  
Mel : santunes@sdis55.fr  
SDIS/2025/AGRIVOLTAIQUES/N° 498

Le Directeur départemental  
des services d'incendie et de secours

à

Direction Départementale des Territoires de la Meuse  
14 rue Antoine Durenne BP 10501  
55012 BAR LE DUC

**OBJET** : PC n° 055 472 24 F 0001.

**REF** : SAULVAUX : SAS PVA SUR ROUVIER représentée par M. Nicolas THIAULT.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que l'étude du projet appelle de ma part les observations suivantes :

**I – IDENTIFICATION DU PROJET :**

Demandeur : SAS PVA SUR ROUVIER représentée par M. Nicolas THIAULT.  
Activité : Agrivoltaïque  
Documents examinés : - Formulaire de demande CERFA en date du 20/12/2024.  
- Plans.

**II – REGLEMENTATIONS APPLICABLES :**

Le projet est soumis aux dispositions des :

- Code de l'Urbanisme
- Code de la Construction et de l'Habitation
- Règlement de défense extérieure contre l'incendie du département de la Meuse.

**III – ANALYSE DU PROJET :**

Le projet prévoit la construction d'une centrale photovoltaïque au sol sur un terrain d'une surface clôturée de 30,36 ha, composée de :

- 573 tables trackers de 36 panneaux (2V18), soit 20 628 modules
- 22 tables trackers de 18 panneaux (2V9), soit 12 636 modules
- 1 poste de livraison
- 5 postes de transformation
- 2 portails d'accès de 9 m chacun
- 1 clôture grillagée d'une hauteur hors sol de 2 m
- 3 citernes de 30 m³

dont la superficie réelle des structures est de 60 641 m², sur la section ZA, parcelle(s) n° 3 – 9 et 30, situé Lieux-dits Sur Rouvier et La Croix de Vaux - Commune de SAULVAUX .

L'environnement alentour est constitué de parcelles agricoles et de bois.

#### **IV – ACCESSIBILITE DES SECOURS :**

Le projet étudié sera accessible depuis le chemin rural de Naix-aux-Forges à Saint-Aubin-sur-Aire ainsi que par des chemins agricoles.

#### **V – ETAT DE LA DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE :**

Le porteur de projet prévoit l'implantation de 3 réserves incendie (RI) de 30 m<sup>3</sup> judicieusement réparties.

Après analyse de risque en lien avec l'implantation et la surface du projet de parc photovoltaïque et la doctrine d'extinction d'un sinistre à l'intérieur du parc, le SDIS considère la DECI existante (PI) et projetée (RI) comme suffisante.

#### **VI – OBSERVATIONS DU SDIS :**

- ✚ Le déverrouillage du portail devra s'obtenir au moyen d'un dispositif manœuvrable par les services d'incendie et de secours (clé multifonction, carré de manœuvre, clé sous verre dormant...). Un dispositif de vidéosurveillance avec ouverture commandée à distance peut être accepté à partir du moment où ce système est secouru par une source d'alimentation électrique de remplacement.
- ✚ Installer des réserves incendie conformes aux prescriptions du règlement départemental de la défense extérieure contre l'incendie notamment l'existence et la matérialisation d'une aire d'aspiration ainsi qu'une piste avec les caractéristiques nécessaires à l'accès d'un engin de secours. Une fois implantées, ces points d'eau incendie devront faire l'objet d'une visite de réception afin de s'assurer de leur conformité et de leur fonctionnalité.

Par délégation,  
Le Chef du Groupement Gestion des Risques,



Commandant Benjamin CAUTENET.

**De:** DE FINANCE Jean-Marc - DDT 55/SUH/Planification <jean-marc.de-finance@meuse.gouv.fr>  
**Envoyé:** vendredi 12 septembre 2025 11:54  
**À:** prevision55; avis.sebp.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr; per.steccla.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr; delphine.pacchin@meuse.chambagri.fr; delphine.nicolas@meuse.chambagri.fr; cc-cvv@orange.fr; ddetspp@meuse.gouv.fr; ag.bar-le-duc@onf.fr; ada-commercy@meuse.fr  
**Objet:** PC 055 472 24 F0001 à Saulvaux - SAS PVA SUR ROUVIER *AGRIVOLT*  
**Pièces jointes:** Instructions de téléchargement (fr).html

**CONSULTATION  
DES PERSONNES PUBLIQUES,  
SERVICES OU COMMISSIONS INTÉRESSÉS**

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint un dossier relatif à la demande susvisée.

**En l'absence de réponse dans un délai de 1 mois, votre avis sera réputé donné favorable.**

Votre avis, s'il est défavorable ou s'il contient des prescriptions, doit être motivé en droit et en fait pour pouvoir être légalement repris dans l'arrêté.

Si vous devez imposer des participations, je vous invite à les énumérer et à me les transmettre dans le délai qui vous est imparti pour les reprendre dans l'arrêté, faute de quoi elles ne seraient pas opposables.

Fait à BAR LE DUC, le 12 septembre 2025

**Jean-Marc DE FINANCE**

Chargé Grands Projets d'Urbanisme

SUH

Direction Départementale des Territoires de la Meuse

Parc Bradfer 14 rue Antoine Durenne BP 10501 55012 BAR LE DUC cedex

Tel : 03 29 79 93 92

[www.ecologie.gouv.fr](http://www.ecologie.gouv.fr)



**PRÉFET  
DE LA MEUSE**

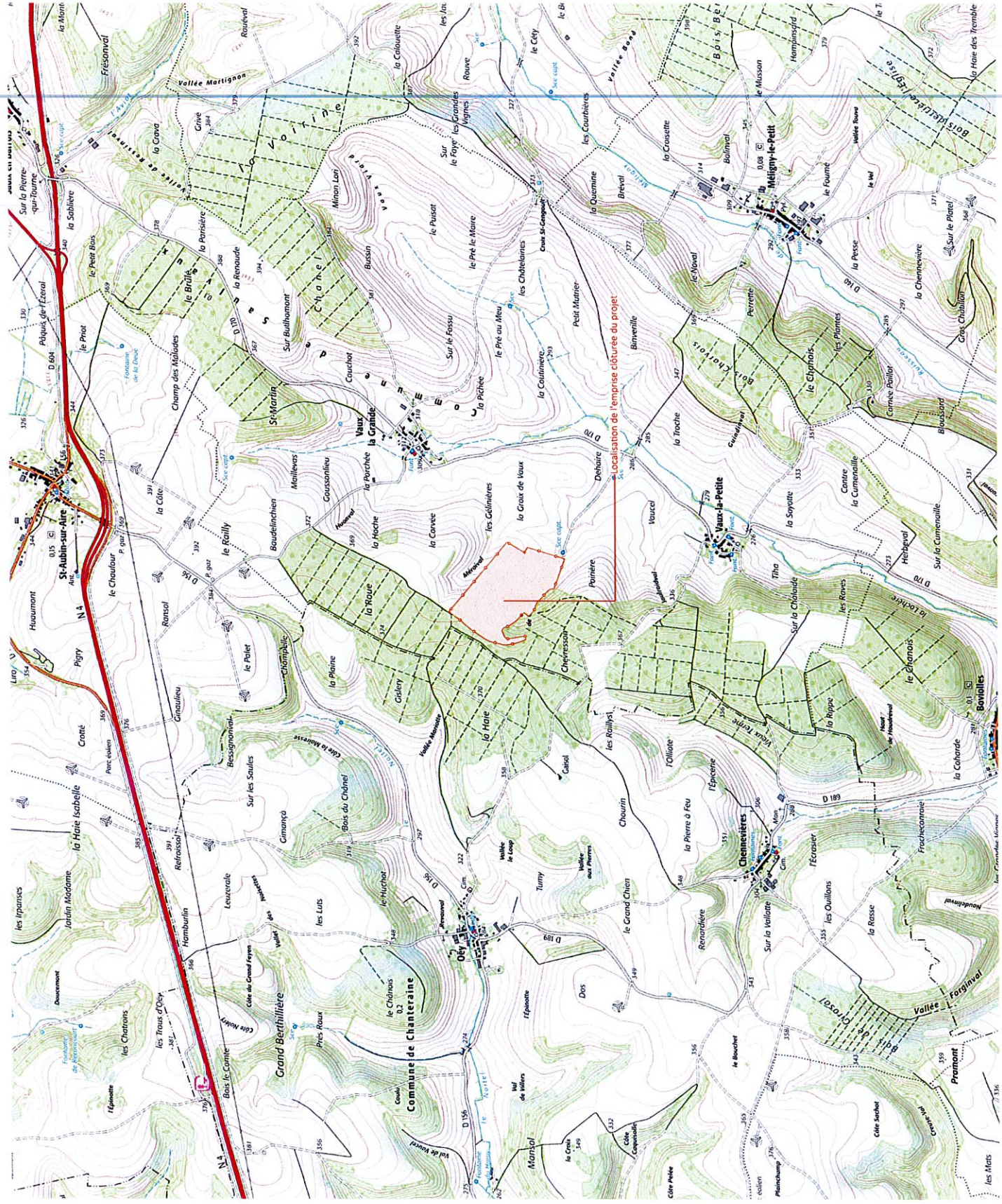
Direction Départementale des Territoires de la Meuse



## Instructions de téléchargement

Fichiers joints :

- RECEPISSE DE DEPOT.pdf (826 ko)
- SAULVAUX APV - EPA.pdf (9 Mo)
- SAULVAUX APV - ETUDE D'IMPACT.pdf (63 Mo)
- SAULVAUX APV - ETUDE ECOLOGIQUE.pdf (17 Mo)
- SAULVAUX APV - NOTE JUSTIFICATIVE AGRIVOLTAIQUE.pdf (11 Mo)

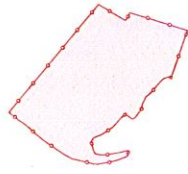


PROJET DE PARC  
AGRICOLAIRE DE SAUVIAUX  
COMMUNE DE SAUVIAUX (55)

LOCALISATION DU PROJET

Légende

Localisation du parc agricole



Echelle 1:25000 au format A3  
0 500 1000m



Architecte

**I'M IN ARCHITECTURE**  
2 rue d'Aureuil 75016 PARIS  
06 71 15 45 63 / [im.in.arch@gmx.com](mailto:im.in.arch@gmx.com)  
SAS au capital de 16500€  
533 863 940 R.C.S. PARIS

Maître d'ouvrage

**PVA SUR ROUVIER**

Adresse de Correspondance :  
**DESTREN ENERGIES**

3 place du Général de Gaulle 88000 EPINAL

PLAN DE MASSE PROJET

Légende

- Clôture du projet
- Parcelles cadastrales concernées par le projet
- Parcelles cadastrales
- Limite lieux dits
- Limite sections
- Végétation existante
- Cours d'eau
- Pentes légères
- Poste de livraison
- Poste de transformation
- Citerne
- Structures photovoltaïques
- Limite communes
- Zone de recul 50m (Départements légal de l'urbanisme)

Echelle 1/2500 au format A3  
0 70 140m



Architecte

I'M IN ARCHITECTURE

2 rue d'Avalui / 75018 PARIS  
06 71 15 45 63 / [im.in.archi@gmail.com](mailto:im.in.archi@gmail.com)  
SAS au capital de 16500€  
533 863 940 R.C.S. PARIS

Maitre d'ouvrage

PVA SUR ROUVIER

Adresse de Correspondance :  
DESTREN ENERGIES

3 place du Général de Gaulle 88000 EPINAL

PC2

PAGE 25 / 63

